

de côté sur un talon & sur l'autre, & ainsi de suite; en avant, de côté & en arriere indifféremment, sans observer de proportion de terrain comme dans la croix : on lui en fait faire tout d'une haleine, autant que sa disposition & ses forces lui permettent d'en fournir; mais un Cavalier doit être bien maître de ses aides, & le Cheval bien ajusté & bien nerveux pour exécuter ces deux manéges de croix & de sarabande à courbettes avec la grace & la liberté qu'il doit avoir : aussi ce manége s'est perdu de nos jours.

A R T I C L E I V.

De la Croupade & de la Balotade.

LA Croupade & la Balotade sont deux airs qui ne diffèrent entr'eux, que dans la situation des jambes de derriere.

Dans la croupade lorsque le Cheval est en l'air des quatre jambes, il trouffe & retire les jambes & les pieds de derriere sous son ventre, sans faire voir ses fers : & dans la balotade, lorsqu'il est au haut de son saut, il montre les pieds de derriere, comme s'il vouloit ruer, sans pourtant détacher la ruade, comme il fait aux caprioles.

Nous avons déjà dit, que l'Art ne suffit pas pour donner aux Chevaux destinés aux airs relevés, ces différentes postures de jambes dans leurs sauts; la nature jointe à l'art & à la disposition naturelle prescrit des régles, qu'il faut suivre pour les ajuster & leur faire exécuter de bonne grace ces différens manéges.

C'est toujours dans les piliers qu'il faut d'abord